

URGENCE ABSOLUE À RESTAURER UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ D'ÉGALE QUALITÉ PARTOUT POUR TOUTES ET TOUS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2023

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) a pris l'initiative, début juillet 2022, de lancer en ce sens [un appel précis et argumenté, cosigné par cinquante-sept associations et collectifs concernés directement par les questions de santé](#), incluant des préconisations portant aussi sur l'amont du soin, en particulier la santé environnementale et les inégalités sociales de santé.

Un an et un ministre plus tard, au-delà de l'appellation « prévention » ajoutée au nom du ministère, de la reconnaissance officielle de l'ampleur des déserts médicaux (contestée auparavant) et de quelques belles promesses, la crise sanitaire a perduré et la pénurie de professionnels de santé épuisés et découragés n'a pas été enrayerée.

Pire, il ne s'est pas passé de semaine sans fermetures partielles ou totales de services dans des hôpitaux publics, seuls garants de l'égalité d'accès aux soins, tandis que se multipliaient les ouvertures d'établissements privés à but lucratif par de grands groupes financiers multinationaux, et que se poursuivait l'externalisation vers le privé lucratif de pans entiers des services publics de santé, le tout générant des surcoûts pour la Sécurité sociale.

Stopper les dégradations en cours et envisagées

Alors qu'aurait été pleinement justifié un projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2023 rectificatif pour inciter au retour des soignants démissionnaires et stopper la détérioration du service public de santé, les premières informations sur le futur PLFSS 2024 laissent craindre de nouvelles dégradations qui pourraient encore accroître les inégalités sociales et territoriales, en particulier par de nouvelles limitations de remboursement des dépenses par la Sécurité sociale, dont les budgets sont par ailleurs grevés par les exigences de rendement financiers des actionnaires de multinationales qui s'accaparent le monde de la santé.

Dans ce contexte, **la LDH appelle à soutenir le « Tour de France pour la santé¹ »**, qui encourage des initiatives citoyennes diversifiées sur les différents territoires sous la responsabilité des organisations pouvant s'impliquer localement. La LDH souhaite que cela puisse amplifier l'indispensable débat public sur la santé dans lequel elle porte depuis plusieurs années les grands principes suivants :

- la santé n'est pas un commerce, sa protection est un droit fondamental ;
- la démocratie en santé est une nécessité à dynamiser ;
- l'acte de soin, l'accompagnement des patientes et patients, est une relation humaine et un enjeu de lien social à valoriser ;

¹ [Cartographie des événements du Tour de France de la santé](#)

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



- la dignité de la personne doit être respectée tout au long de son parcours de santé comme dans sa fin de vie.

Pour leur concrétisation et l'effectivité des droits, la LDH réaffirme la nécessité de priorités pour l'action publique :

- réduire les inégalités en matière de santé et d'accès aux soins ;
- garantir l'accès à un service public hospitalier de qualité pour toutes et tous ;
- préserver et développer la solidarité en matière de prise en charge des soins ;
- garantir l'égalité territoriale en santé ;
- développer une politique de prévention publique agissant mieux sur l'ensemble des déterminants de santé ;
- assurer les ressources publiques permettant la liberté, l'indépendance et l'essor de la recherche menée dans le respect des règles éthiques ;
- amplifier la vigilance pour le respect de la vie privée et la protection des données personnelles de santé.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2023

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

